



**Association du Personnel
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté
7 rue Charles Nodier - 25043 Besançon Cedex**

Besançon, le 12 novembre 2015

Aux membres du CNAS

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le dossier de demande de subvention pour l'année 2016.

Malgré une relative stagnation de l'effectif des agents du Ministère de la culture et de la communication en région Franche-Comté (88 agents, dont 75 en DRAC et 13 en Archives et Bibliothèques), l'association voit chaque année l'effectif de ses adhérents augmenter. **L'association a vu son nombre d'adhérents augmenté de huit personnes en 2015, le faisant passer de 73 à 81** (2012 : 62, 2013 : 67, 2014 : 73). Cette augmentation, qui se répète chaque année, est un signe fort et encourageant quant au maintien des activités de l'APDRAC. Les agents adhérents sont au nombre de 60 et les conjoints au nombre de 21, se répartissant comme suit : 28 A et 7 conjoints, 17 B et 6 conjoints, 15 C et 8 conjoints.

En 2015, l'APDRAC a bénéficié d'une subvention du CNAS de **7000 €**, qui a été utilisée comme suit :

- **2000 €** ont permis l'organisation d'un **voyage de trois jours à Milan**, capitale de la Lombardie, qui a accueilli cette année l'exposition universelle sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Le voyage a été effectué en bus depuis Besançon. Une journée entière a été consacrée à l'exposition universelle (19 octobre). L'après-midi du 18 et le 20 octobre ont permis de découvrir les monuments et les animations du centre-ville de Milan (théâtre Alla Scala, Dôme, galerie Victor-Emmanuel, pinacothèque de Brera, château...). Une guide-conférencière a accompagné le groupe sur deux demi-journées. Vingt-cinq personnes ont participé à ce voyage.
- **5000 €** ont été consacrés aux **remboursements aux adhérents, à hauteur de 100 € par an, des activités culturelles et sportives, ainsi qu'à la vente des chèques-lire et des tickets cinéma**.

.../...

Précisons que le **voyage à Barcelone (4 jours / 3 nuits)**, préparé avec l'agence *Prêt à partir* en 2014 grâce à une subvention du CNAS de 5000 €, mais reporté en 2015 faute d'inscrits suffisants, a été réalisé du **29 avril au 2 mai 2015**. Dix-sept personnes ont participé au voyage.

L'APDRAC offre à ses adhérents d'autres prestations correspondant plus particulièrement à des **commandes groupées** pour des achats de tickets de spectacles (Pinder, festival de musique de Besançon, etc.), d'oranges bio en provenance de Sicile, de parfums et de champagne. Elle accueille chaque semaine les paniers bio de fruits et légumes distribués par les Jardins de Cocagne. Elle assure la gestion de la machine à café à la cafétéria.

Elle a aussi poursuivi dans les locaux de la DRAC l'activité hebdomadaire de **gymnastique Pilates**, lancée en 2014 et très prisée par les adhérents (2 groupes de 12 personnes sur l'année scolaire 2014-2015). Seul un groupe de 14 personnes est inscrit sur l'année scolaire 2015-1016, dans la mesure où une **nouvelle activité a été créée à la rentrée de septembre : il s'agit d'une séance hebdomadaire de chant** dans les locaux de la DRAC. 12 personnes participent à ce nouvel atelier.

Enfin, l'**Arbre de Noël** de la DRAC, organisé par l'APDRAC le mercredi après-midi 16 décembre prochain avec le soutien du Directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté, fédérera l'ensemble du personnel du ministère de la Culture et de la Communication en région. Un spectacle est proposé aux enfants en début d'après-midi : « Traversée », produit par la Compagnie *Un Château en Espagne* ; il est suivi de la remise des cadeaux aux enfants des agents par le Père Noël et d'un buffet convivial ouvert à tout le personnel.

En offrant des activités collectives et en apportant une aide personnalisée pour les activités culturelles et sportives de ses adhérents, l'association poursuit son investissement avec toujours cette même volonté de resserrer les liens entre agents. D'autre part, les inquiétudes générées par la fusion des deux régions Bourgogne et Franche-Comté sont perceptibles au sein de la DRAC de Franche-Comté. Les agents, à la recherche de détente, de sport et d'évasion, s'inscrivent volontiers aux ateliers et aux voyages proposés par l'APDRAC, si tant est que les tarifs d'inscription demeurent raisonnables. Le rôle fédérateur des activités et des voyages apparaît maintenant très nettement. De ce fait, il est remarqué une amélioration de la qualité des relations au travail.

Aussi, pour poursuivre dans cette dynamique, **nous avons l'honneur de solliciter, pour l'exercice à venir, une subvention de 13 000 €**, laquelle se décompose comme suit :

- 6 500 € pour :

- . un voyage de quatre jours et trois nuits à la découverte d'une ville européenne. Rome est pressentie, à la découverte de ses antiquités et de sa modernité (cf. devis ci-joint) ;
- . une sortie parents-enfants sur deux jours. Est prévue la visite du château fort de Guédelon (Yonne), construit actuellement avec les techniques du 13^e siècle.

- 6 500 € pour toutes les autres activités culturelles (cinéma, spectacles, concerts, musées, parcs d'attraction, chèques-lire...) et sportives, sachant que le nombre d'adhérents a augmenté.

La loi sur la réforme territoriale de l'Etat substituant, à partir du 1^{er} janvier 2016, aux 22 régions métropolitaines, 13 régions constituées par l'addition de régions existantes, la région de Franche-Comté sera regroupée à celle de Bourgogne. C'est pourquoi, l'APDRAC a tenu une **assemblée générale extraordinaire le 5 novembre dernier**, afin de mettre ses statuts en conformité avant la date du 1^{er} janvier 2016.

Il a été décidé de modifier l'article 1^{er} comme suit : *Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901, dénommée « Association du personnel du Ministère de la culture et de la communication dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort », dont le nom courant reste APDRAC.*

L'article 5 est également modifié, paragraphes 4 et 5 (cf. compte rendu de l'AG extraordinaire).

Dans ce sens, le conseil d'administration de l'APDRAC se rapprochera dans le courant de l'année 2016 de l'association du personnel bourguignon pour envisager une éventuelle mutualisation de certaines activités.

Je vous remercie vivement de votre attention et je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Présidente
Annick RICHARD



Pièces jointes :

- Compte rendu de l'AG 2015
- Compte rendu de l'AG extraordinaire 2015
- Statuts de l'association modifiés en AG extraordinaire
- Composition du CA et du bureau
- RIB
- Fiche APDRAC exercice 2016
- Récapitulatif projet de budget 2016
- Rapport détaillé des actions APDRAC 2015 (cf. ce courrier)
- Budget APDRAC
- Projet voyage à Rome